

POLICULTURES

Mars 2012

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 161

L'intermittence et la Cour des comptes, page 4 > Guy Allouche, l'art et le peuple, page 5 > Medis à Clichy-Montfermeil, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : une pluie de récompenses, page 7 > Lille de 2004 à 3000, page 8 > Des livres de nouveau accessibles, page 9 > Le dessin dans les musées du Nord-Pas-de-Calais, page 10 > Février en bref, page 11 > Note de lecture : Sarkozy et la culture, page 12 >

MARCHÉ

Selon un sondage, les Français interrogés font plus confiance à François Hollande qu'à Nicolas Sarkozy pour le soutien à la culture. Mais une majorité pense aussi qu'il n'y a pas de différence sensible entre une politique culturelle de gauche et une politique culturelle de droite. Les faits démontrent le contraire.

Longtemps, le clivage était censé se faire sur le patrimoine, la droite étant réputée y être plus sensible. Il s'est fait aussi sur la place de la culture dans les choix politiques, la gauche lui ayant consacré une attention et des moyens plus grands.

De ce point de vue, les choses sont brouillées : le patrimoine a connu des moments difficiles depuis dix ans, et la question des moyens est posée sous un jour nouveau par la crise des finances publiques.

Restent des différences sensibles. Un mot résume la gestion des gouvernements des dix dernières années : marché.

Les établissements culturels ont été poussés à s'adapter au marché pour leur gestion. Avec l'autonomisation des grands musées est venue l'incitation à gérer leurs collections comme un capital ; cet objectif est devenu central.

Deuxième aspect : le rapport au public et à l'œuvre. Les taux de remplissage deviennent le critère central sur lequel se juge la pratique artistique d'un établissement ; le risque, la recherche, l'audace comptent peu. Voilà au moins deux clivages...

Philippe PUJAS

SPECTACLE : LES ANNÉES DE LA RUPTURE

Nous poursuivons dans ce numéro notre analyse du bilan des dix dernières années dans le domaine de la politique culturelle de la France, en examinant ce qui s'est passé dans le spectacle vivant.

Dix années et non cinq, bien sûr, parce que le moment majeur reste la crise de l'intermittence en 2003, qui a mis en évidence la vitalité remarquable du théâtre en France, mais aussi les limites d'un système.

Les années qui ont suivi n'ont pas beaucoup fait avancer les choses, en dépit de beaucoup de

palabres. Elles auront cependant été marquées, du côté de l'État (qui représente de moins en moins dans le financement du spectacle vivant) par un changement notable des choix budgétaires ; longtemps enfant chéri des budgets du ministère de la culture, le théâtre a été peu à peu ramené dans la sévère règle commune. Alors que le Président de la République Nicolas Sarkozy demandait à sa ministre de la culture de faire du succès public un critère central de bonne gestion.

Lire pages 2 à 5



Après Châteauroux l'an dernier, c'est Perpignan qui rend hommage au peintre et sculpteur Michel Brigand, par une exposition consacrée à "60 ans de création". Palais des Congrès jusqu'au 6 mai.

POLITIQUE DU SPECTACLE : LES ANNÉES DE LA RUPTURE

De la crise de l'intermittence à celle des finances publiques, dix ans qui ont changé, malgré de nombreuses résistances, le paysage du spectacle vivant en France.

Pour le spectacle vivant, une date de rupture s'impose : 2003, quand le régime de l'assurance-chômage connaît le paroxysme de sa crise. On voit alors que l'impressionnante croissance du secteur, alimentée par une politique publique forte et des arrangements avec le statut de l'intermittence, arrive à ses limites. Rien ne sera plus comme avant ; le théâtre, privilégié jusqu'alors par les budgets du ministère de la culture, va rentrer dans le rang.

Le quinquennat de Nicolas Sarkozy va introduire une donnée nouvelle, dans la lettre de mission à Christine Albanel : la priorité de la politique publique du théâtre est de remplir les salles. Mais cette injonction n'aura que peu d'effets, même si, en présentant cette année ses vœux au "monde de la culture", le Président sortant est revenu à la charge, affirmant que "on ne peut pas continuer à avoir tant de créations pour si peu de diffusion".

Le travail du ministère s'est vite concentré sur les Entretiens de Valois, grande palabre avec les professionnels, achevée en juillet 2009 alors que Frédéric Mitterrand vient de succéder à Christine Albanel.

Le nouveau ministre s'essaiera à une politique structurée, mais sans déboucher sur rien de décisif, en dépit de ce qu'il a présenté, en juillet 2011, comme un plan pour le spectacle vivant.

Il aura eu la volonté de réfléchir de manière coordonnée avec les collectivités territoriales, plus impliquées que l'État dans le financement du spectacle vivant, sans qu'une politique claire apparaisse. Son mandat aura aussi été marqué par des nominations contestées à la tête de théâtres publics.

La crise de l'intermittence, en 2003, frappe un milieu, le spectacle, qui vient de connaître des années de croissance exceptionnelle. Les chiffres sont rappelés par le rapport commandé alors à Bernard Latarjet : plus de 3000 compagnies professionnelles, 8000 groupes musicaux, 5000 spectacles différents donnés chaque année, une forte croissance entre 1990 et 2000 de l'offre des théâtres publics. Et, liée

à cette croissance, une augmentation sensible du budget du ministère consacré au spectacle vivant. Entre 1999 et 2004, note le rapport, les subventions du ministère aux établissements publics du théâtre ont augmenté de 24 %, et la part du théâtre dans le budget du ministère est passée de 24 % à 28 %.

On se souvient, aussi, de ce qui accompagne cette croissance: plus de professionnels, mais jouant moins, et des fréquentations en baisse pour les établissements nationaux, ainsi qu'une interrogation vive sur la pertinence des labels.

PEU DE SUITES

De toute cette agitation, il n'est finalement pas sorti grand-chose, une petite dizaine d'années plus tard, en dépit des Entretiens de Valois : les grands problèmes structurels demeurent, alors que les contraintes budgétaires ont radicalement changé la politique du ministère : le spectacle vivant n'est plus l'enfant chéri qui recevait toujours plus et s'arrogeait la plus grande part du gâteau. En témoigne le budget primitif 2012, qui voit baisser les subventions de l'État aux centres dramatiques, aux orchestres, aux centres chorégraphiques nationaux, aux scènes conventionnées, aux équipes artistiques, aux festivals... Si le budget est en gros présentable, c'est à un investissement qu'il le doit : celui qui va bénéficier à la très contestée Philharmonie de Paris. Et depuis le budget voté, les choses se sont dégradées (*lire page 3*).

Et surtout, ce sont les objectifs d'une politique du théâtre qui paraissent singulièrement flous aujourd'hui. Certes, Frédéric Mitterrand a bien présenté à Avignon, en juillet 2011, ce qu'il a appelé un "plan d'action en faveur du spectacle vivant". Sur le papier, des intentions louables : installer plus de troupes permanentes dans les centres dramatiques nationaux et les Centres chorégraphiques nationaux, affirmer les missions territoriales des labels et des réseaux, conforter le réseau des scènes nationales. Ces bonnes intentions se sont heurtées à la réalité : la politique territoriale



doit se négocier avec les collectivités territoriales qui fournissent l'essentiel des ressources, et l'absence de moyens devient la contrainte majeure. La politique des labels elle-même, et par suite celle des autres scènes, semble animée principalement par cette contrainte, et suscite plus de rejets que d'adhésions.

Au-delà de la question de la hiérarchie des établissements, deux autres restent en suspens: celle que pose le nombre des professionnels, celle qui est soulevée par la lettre du Président de la République à sa ministre de la culture :

doit-on concentrer les aides sur les scènes à succès, le taux de fréquentation doit-il être le critère absolu de l'aide de l'État ?

Dans le contexte de la crise des budgets que l'on traverse, des choix ont été faits, qui ont conduit à des baisses de subventions ou des non reconductions de conventions qui paraissent répondre parfois à des raisons peu satisfaisantes. Pourquoi le Studio-Théâtre de Stains, pourquoi l'Orchestre d'Ile-de-France sont-ils frappés? Pour ce dernier, nous dit-on, parce que l'aide de l'État était proportionnellement supérieure à ce qu'elle est pour d'autres orchestres

régionaux. On voit bien qu'il a manqué une doctrine, la règle fixée par le Président de la République étant impossible à appliquer pour peu que reste le sens d'une politique publique, qui ne peut pas faire l'économie d'une aide à la création ou d'une politique des publics exigeante. Il y a longtemps (c'était un peu avant 2000), un ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait fait rédiger des chartes de missions de service public, pour le spectacle vivant comme pour les arts plastiques. Cette base devrait rester d'actualité.

PROTESTATIONS CONTRE LES NOUVELLES COUPES DANS LE BUDGET DE LA CULTURE

Des manifestations ont eu lieu le vendredi 24 février devant les directions régionales des affaires culturelles, à l'initiative du Syndeac et du Cipac (Fédération des professionnels de l'art contemporain), qui entendaient protester contre les coupes dans le budget de la culture opérées par le projet de loi de finances rectificatives pour 2012, adopté par l'Assemblée nationale et rejeté par le Sénat.

Le projet de loi prévoit une baisse de crédits = de 34,1 millions d'euros pour la mission culture (21,1 millions d'euros pour le programme Patrimoines, 3,5 millions pour la création, 9,4 millions pour la transmission et 9,4 millions pour la transmission des savoirs et la démocratisation de la culture)

= de 11 millions pour l'audiovisuel public

= de 11,2 millions pour le livre et les industries

culturelles.

Ces montants s'ajoutent au gel de 6% des crédits, représentant un total de 47 millions d'euros pour la mission culture, et aux 15 millions prélevés sur le budget du ministère pour créer le Centre national de la musique.

Le Syndeac et le CIPAC réclament

- la levée du gel de 6 % sur tous les crédits du ministère de la Culture,
- la préservation des crédits de ce ministère d'un collectif budgétaire,
- le refus du financement par l'État de toute agence d'inspiration libérale."

La commission de la culture du Sénat avait, de son côté, dénoncé "une nouvelle cure d'austérité pour le secteur culturel" qui aura, estime-t-elle, "des conséquences graves pour l'ensemble des acteurs de la culture, faisant peser des

risques tant en termes d'emploi que de programmation, voire parfois de pérennité des structures." La commission jugeait : "Quelle contradiction, alors que le Président de la République avait déclaré, dans son discours prononcé au Forum d'Avignon, le 18 novembre dernier, que « la culture est un investissement qui va nous permettre de sortir de la crise, et non une dépense qu'il faudrait couper » !" On retrouve une tonalité voisine à la FNCC, qui dénonce, évoquant les mesures ci-dessus, "une inflation de décisions aux lourdes conséquences", évoquant aussi la hausse de la TVA sur le livre et le projet de circulaire sur les salles non labellisées. Pour la FNCC, "le calendrier de ces décisions n'est pas opportun" et "leur préparation n'a pas été suffisamment ouverte".

L'INTERMITTENCE, UN SYSTÈME HORS DE PRIX

La Cour des Comptes dénonce, dans son rapport 2012, le coût de l'assurance chômage du spectacle, qu'il juge disproportionné. La situation lui paraît "non soutenable".

Un tiers du déficit de l'assurance chômage pour 3% des bénéficiaires : dans sa critique du régime des intermittents, qui fait l'objet d'un chapitre de son rapport 2012, rendu public le 8 février, la Cour des comptes n'hésite pas à souligner les chiffres qui fâchent. En même temps qu'elle dénonce "la persistance d'une dérive massive" du système, qui n'est pas parvenu depuis les remous de 2003 à enrayer son déficit. Il y avait 106 619 techniciens et artistes indemnisés à la fin de l'année 2010, contre 102 223 à la fin de 2007, pour un nombre total d'heures travaillées en baisse (59,5 millions contre 65,9). La Cour évalue à 15% des bénéficiaires du régime la part de ceux qu'on appelle des "permittents", c'est-à-dire les intermittents employés de manière permanente ou quasi permanente par le même employeur.

Quand on y regarde de plus près, on est conduit à nuancer le constat de dérive. C'est ce que fait dans sa réponse le ministère de la culture, qui met en avant la stabilisation du déficit depuis 2003, alors que dans le même temps la progression du nombre de bénéficiaires a été "maîtrisée par rapport à la période antérieure". Ce qui conduit le ministre à écrire : "Le terme

de dérive me paraît inapproprié dans un contexte où l'ensemble des partenaires et l'État ont assuré la maîtrise de l'évolution de ce régime".

INSUFFISANT

En témoigne, du reste, l'évolution du "fonds spécifique provisoire" mis en place par l'État en 2004 pour accompagner les exclus de la réforme de l'assurance-chômage des intermittents : 23 000 personnes ont bénéficié de ce fonds en 2007, pour un total de 119 millions d'euros. Elles n'étaient plus que 9 000, pour un total de 9,3 millions d'euros, en 2010. Ceci, grâce aux mesures d'ajustement prises en 2007.

La Cour des Comptes prend acte, bien sûr, de ces évolutions. Mais elles ne lui paraissent pas suffisantes, parce qu'elle ne voit que le résultat comptable : plus d'un milliard de déficit par an depuis 2007. Pour la Cour, "dans le contexte actuel des finances publiques, cette situation n'est pas soutenable". Pour l'améliorer, elle fait trois recommandations :

1/ "augmenter les cotisations des employeurs et les rendre variables en fonction du recours de

chacun d'eux au travail intermittent"
2/ "poursuivre la démarche de différenciation du traitement des techniciens et des artistes" (pour la Cour, "les conditions d'activité et de rémunération des artistes apparaissent sensiblement moins favorables que celles des techniciens et justifient difficilement le maintien au profit de ces derniers de règles aussi éloignées de celles applicables, par exemple, aux travailleurs intérimaires")
3/ pour le fonds de solidarité et de professionnalisation, "cibler les actions de formation et de reconversion sur les allocataires dont les perspectives d'emploi dans le secteur du spectacle vivant apparaissent faibles et mesurer les résultats obtenus".

Rapport disponible sur le site de la Cour des comptes : www.ccomptes.fr

"POUJADISTE"

Le Synavi (syndicat national des arts vivants, qui regroupe des compagnies) parle, à propos du rapport de la Cour des comptes, de "rengaine poujadiste", ajoutant que "Une fois de plus, la Cour des Comptes se manifeste avec un bilan tronqué du régime chômage des artistes et un appel à la répression de la fraude !" Le Synavi explique : "Comme toujours les chiffres cités ne prennent pas en compte les cotisations chômage des permanents de notre secteur d'activité. ... ils renvoient à un fonctionnement de l'assurance chômage comme un pur modèle d'assurance (rapport cotisations intermittents / indemnités versées aux intermittents) et non comme un modèle de solidarité interprofessionnelle où ceux qui ont un emploi permanent cotisent pour le risque encouru par les précaires". Pour le Synavi, "un juste recours à l'intermittence doit aller de pair avec un développement soutenu de la création d'emplois permanents, y compris d'ordre artistique".

GRANDS CHANTIERS: "L'HYPOTHÈQUE BUDGÉTAIRE"

Le rapport 2012 de la Cour des comptes revient sur les grands chantiers du ministère de la culture, qu'il avait jugés sévèrement en 2007 ("estimations financières souvent sommaires, programmation des travaux insuffisante, réorientations coûteuses et dépassements importants des délais").

Cinq ans après, la Cour note "des changements notables dans la direction des travaux". Elle relève avec satisfaction que ses observations ont été entendues "concernant le suivi administratif et les modalités de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre". En témoignent la création de l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture) qui remplace le Service national des

travaux (SNT) et l'Etablissement de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EMOC), comme la réforme du Centre des monuments nationaux et celle du statut des architectes en chef des monuments historiques.

Mais "les performances demeurent insuffisantes quant à la tenue des devis et des délais des chantiers", et la Cour "attire l'attention sur les risques de dépassement budgétaire des grandes opérations d'investissement culturel". Elle recommande notamment de "finaliser les budgets de fonctionnement et les statuts du musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et de la Philharmonie de Paris".

GUY ALLOUCHERIE, L'ART ET LE PEUPLE

Dans sa dernière création, Guy Alloucherie s'interroge, à partir de son expérience et de son itinéraire, sur les rapports entre le peuple et l'art

Guy Alloucherie vient de créer, à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais), son dernier spectacle, *Les Atomics*. Il y raconte son expérience de ces sept dernières années, et il s'y raconte. Thème central : le rapport à l'art de ceux que la vie, la géographie, le milieu social en a tenus éloignés.

Guy Alloucherie est né dans le nord minier, d'un père mineur. Il est devenu artiste, ce qui n'allait pas de soi dans sa famille. Il a créé des compagnies, dirigé un théâtre public, le Centre Dramatique National de Caen, avec Éric Lacascade. Et il s'est retrouvé totalement quand, à la fin des années 90, il a rejoint, comme artiste associé, avec sa compagnie Hendrick Van Der Zee, *Culture commune*, le centre culturel - scène nationale que Chantal Lamarre avait implanté sur un ancien carreau de mine, à quelques kilomètres de Lens.

Il a eu, comme Chantal Lamarre, l'obsession d'aller au-devant des populations éloignées du théâtre, et de l'art en général. Il a sillonné villes et quartiers dans sa région, puis ailleurs en France, et jusqu'au Brésil. Il a fait parler les gens, les a enregistrés, filmés, fait chaque fois de ces rencontres un spectacle. Sept années, donc, pendant



lesquelles des centaines d'histoires se sont racontées. Puis est venue l'envie de rassembler ces histoires, matière d'un spectacle de synthèse. C'est donc les *Atomics*. Spectacle brut et sophistiqué à la fois, où se mêlent discours explicatif, témoignages, voltige, danse, images d'art ancien et contemporain - avec des références au futur Louvre-Lens, ...

Les spectacles basés sur des récits de vie sont légion. Ce qui distingue celui de Guy Alloucherie, c'est d'abord qu'il est fondé sur des moments qui ne sont pas seulement des témoignages, mais une première mise en spectacle, localement, dans des *Veillées*,

autour de ces témoignages. Et ceci parce que le propos n'est pas seulement de raconter des vies, mais d'interroger aussi ce qui dans ces vies éloigne ou rapproche de l'art.

Et si ce spectacle est cette composition-là, c'est parce que la question des rapports entre l'art et le peuple taraude Guy Alloucherie, et qu'il ne cesse de tourner autour dans ses "*Veillées*" dont il n'a pas, semble-t-il, encore épuisé toute la force. Les *Atomics* sont maintenant partis en tournée. Avec un Guy Alloucherie qui ne cesse de se raconter en racontant les autres.

www.hdvz.org

RENDEZ-VOUS

CULTURE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Autour du livre de Jean-Michel Lucas sur ce thème, une rencontre-débat sur la place de la culture dans la réflexion sur le développement durable, et sur sa place dans le développement durable lui-même.

15 mars 17h30 à 20h
La Bellevilloise 21 rue Boyer
Paris 20^e

LES ARTISTES ET LA VILLE

Le Merlan, scène nationale marseillaise, propose trois mois consacrés aux rapports entre "les artistes et la ville". Avec "du spectacle vivant, des balades, des tables rondes et conférences et une programmation cinéma." Pour le Merlan, "Cette programmation est une préfiguration de ce que Le Merlan proposera pour Marseille-Provence 2013 : un regard sur la ville, sur Marseille, sur le territoire qui environne le théâtre"

"EN CORPS URBAINS"

Les artistes et la ville
Avril, mai et juin
www.merlan.org

AVIGNON OFF

Un colloque sur le "Off" d'Avignon, à l'initiative de Avignon Festival & Compagnies, l'association qui fédère les acteurs du Off. Cinq thèmes : le off premier marché du spectacle vivant de France ; le off et les territoires ; le off opérateur de démocratisation culturelle ; le off incubateur artistique ; le Off et les initiatives pour une production alternative.

12 avril Avignon
www.avignonleoff.com

Le nouveau gouvernement slovène, dirigé par le conservateur Janez Jansa, a supprimé le ministère de la culture, intégré à un ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et du Sport. Le Premier ministre invoque des raisons d'économie. Rappelons que la Slovénie compte plus dans le monde pour sa littérature que pour son économie.

La deuxième édition du Festival de l'histoire de l'art aura lieu à Fontainebleau du 1er au 3 juin 2012. Elle aura pour thème les voyages et pour pays invité l'Allemagne. Le festival a été créé l'an dernier pour accompagner l'introduction de l'"histoire des arts" dans l'enseignement scolaire. Il avait, selon le ministère de la culture, accueilli 15 000 visiteurs.

MEDICIS À CLICHY-MONTFERMEIL

RENDEZ-VOUS

VISIONS BALKANIQUES

Sous le titre « Visions balkaniques: créativité pour le futur dans le Sud-Est européen », le Bureau de l'UNESCO à Venise, en coopération avec le Festival international de cinéma de Sofia, organise un forum régional "sur le rôle de la culture et de la créativité dans le développement durable, la cohésion sociale et l'intégration dans le Sud-Est européen", indique l'UNESCO.

17 mars, Sofia (Bulgarie)

INDUSTRIES CRÉATIVES

Sous le titre "Industries culturelles et créatives : les actifs immatériels comme facteur de croissance", le ministère de l'économie et le ministère de la culture présentent la restitution d'une étude prospective confiée au cabinet Akoya Consulting sur la gestion des actifs immatériels dans les "industries culturelles et créatives". Deux tables rondes : Compétences et management Collaborations et réseaux La manifestation est organisée dans le cadre des "Rendez-vous du Pipame", le Pipame étant le Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques, instance à laquelle participent une dizaine de ministères et d'organismes publics (ministères de l'Écologie, de l'Agriculture, de la Santé, de la Culture et de la Communication, de la Défense, Centre d'analyse stratégique et DATAR)

20 mars Institut Français de la Mode 36, quai d'Austerlitz Paris

Le ministre de la culture a fait sienne l'idée d'installer dans une tour à réhabiliter des résidences d'artistes ouvertes sur le quartier

L'idée n'est pas du ministre de la culture, mais il l'a adoptée et il met tout en œuvre pour qu'elle aboutisse. L'idée, largement médiatisée maintenant, est celle d'implanter une "villa Médicis" dans une banlieue dont l'image avait fortement souffert des incidents qui ont suivi la mort tragique de deux adolescents en 2005. Une villa Médicis, c'est-à-dire un lieu accueillant des résidences d'artistes de toutes disciplines. L'idée est de Jérôme Bouvier, ancien directeur de la rédaction de France Culture et actuel médiateur de Radio France.

Jérôme Bouvier avait déjà, avec l'ancien maire (PS) de Clichy-sous-Bois, Claude Dilain, monté deux opérations utilisant le levier culturel pour redresser l'image de la ville : l'appel à de grands photographes (Yann Arthus-Bertrand, Marie-Paule Nègre, Marc Riboud, William Klein...) puis à des écrivains (Régis Jauffret, Sylvain Tesson, Nancy Huston...). Opérations bien menées, efficaces, mais plus simples que ce qui se profile maintenant.

Ce qui se profile maintenant, c'est la réhabilitation complète d'une tour de treize étages dont il ne reste qu'une carcasse, c'est aussi un

montage financier encore aléatoire. Jérôme Bouvier a pourtant réussi à convaincre le ministre de la culture, après une discussion rapide puis une visite discrète sur place. "C'est parce que vous n'étiez pas un homme politique comme les autres", dit-il aujourd'hui à Frédéric Mitterrand.

Convaincu, le ministre fait de la Tour Médicis l'emblème d'une politique de démocratisation qui reste l'un des points faibles de son mandat, comme en témoigne le budget du ministère. La tour, qui avait connu tant de difficultés qu'elle était vouée à la démolition, a été rachetée le 22 décembre dernier par le ministère, pour un montant de 1,6 million d'euros. De premières études de faisabilité ont été confiées à l'architecte Yves Lion. Le ministre estime à une vingtaine de millions d'euros ("ce n'est pas démentiel", dit-il) le montant des travaux à réaliser. Pour un projet aux enjeux considérables en matière d'aménagement urbain, mais sans doute aussi pour son contenu artistique et culturel.

Le quartier, au cœur de l'agglomération Clichy-Montfermeil, est en pleine rénovation, pour un budget total de 600

millions d'euros. Monter au 13è et dernier étage de la tour, c'est voir des immeubles voués à la démolition alors que d'autres sont en construction pour reloger les habitants des premiers (en tout, 4000 logements neufs sont prévus). Le quartier doit sortir de son enclavement à la fin de la décennie, quand le métro de la grande boucle du Grand Paris le desservira. La Villa Médicis fait donc figure d'un de ces grands équipements structurants qui aident à transformer une ville.

La Villa Médicis accueillera, comme sa grande sœur romaine, des artistes de toutes disciplines en résidence. Dans un contexte complètement différent, donc avec des objectifs différents. Ici, il ne s'agira pas de faire retraite, de s'isoler du monde. Il faudra vivre en symbiose avec le quartier. Les artistes qui choisiront de faire acte de candidature seront donc intéressés par cette perspective, et par l'idée que leur art en sera enrichi. La tour devrait abriter d'autres activités, comme une préparation aux écoles d'art ou une "école de la deuxième chance", dispositif qui s'adresse à des jeunes de 18 à 25 ans sortis sans qualification du système scolaire.

Le Comité d'histoire du ministère de la culture veut "engager un "travail de fond" sur l'histoire des politiques de démocratisation culturelle. Dans ce cadre, il souhaite organiser, au cours de l'année universitaire 2012 - 2013, une série de journées d'études. Il lance à cet effet un appel à contributions, qui "s'adresse particulièrement à des historiens, mais aussi à des politistes et à des sociologues, à des chercheurs confirmés comme à de jeunes doctorants".

Le Comité d'histoire du ministère précise que "les propositions de communication (2 feuillets maximum), présentant notamment la méthode utilisée, la périodisation et les matériaux mobilisés, sont à envoyer accompagnés d'un C.V. et d'une présentation de l'auteur à : comitehistoire@culture.gouv.fr avant le 30 avril. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la même adresse.

Les communications retenues, précise le Comité d'histoire, donneront lieu à publication

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

UNE PLUIE DE RÉCOMPENSES

Le massacre de la Vendée. Mes lecteurs les plus fidèles se souviennent que le mois dernier (*Policultures* n° 160), j'ai parlé de ce tabou français. Voilà que la télévision publique me dément en diffusant une émission très bien (*L'ombre d'un doute*, FR3, 7 mars), la première sur ce sujet depuis qu'a été inventée la nuit des temps. J'en suis confus. Ou bien j'aurais un talent de devin ?

Reparlons des civilisations et de la phrase de Claude Guéant, ministre de l'Intérieur ("*Contrairement à ce que dit l'idéologie relativiste de gauche, pour nous, toutes les civilisations ne se valent pas.*") Toutes les civilisations ne se valent pas, évidemment. Si elles se valent, à quoi bon se battre pour améliorer la nôtre ? Et si elles se valent, à quoi bon le débat ? Tous à la pêche !

Tiens, relevons cet éditorial (8 mars 2012), à la une du grand-quotidien-du-soir-que-je-révèrais-naguère-mais-que-je-ne-lis-plus-que-du-bout-des-dents. Le papier - sur l'élection présidentielle - est intitulé : "*L'immigration, ou le vrai débat escamoté*". J'y relève cette phrase qui me laisse pantois : "*Les Français sont en droit d'attendre des candidats qu'ils leur exposent leur conception d'une politique d'immigration juste, efficace et acceptable pour la société. C'est un débat difficile, mais qu'on aurait tort d'esquiver.*"

Mais qui donc a eu tort d'esquiver, qui donc a escamoté ce débat depuis vingt ans, si ce n'est ce même journal ? Ah, je me souviens des pages entières, quotidiennement, sur les sans-papiers (la campagne "*des papiers pour tous les sans-papiers !*"), tandis qu'on attendait vainement qu'on nous informe sur les problèmes réels (économique, social, de santé publique, d'éducation, avec chiffres (vrais) à l'appui etc.) posés par l'immigration. Non, c'était être proche de l'extrême-droite que de dire qu'il pouvait y avoir un problème ! La responsabilité de ce journal est écrasante ! J'ose dire que le refus des médias centraux d'aborder clairement ces questions a fait le lit du lepénisme dans cette période. Donc, allons-y sans ménagement : dans la mesure où il ne contient pas de mea culpa, votre éditorial ne vous honore pas, les gars...

Parlons maintenant des récentes "Victoires de la musique", et des César et des Oscar. Avez-vous vu dans vos médias une seule critique de tout ce cirque ? Un seul mot pour douter ? Non, n'est-ce pas. Ce vacarme délirant, des semaines durant, affirme l'homogénéité de la société culturelle : aucune opposition. Et bien sûr le triomphe du sho-biz qui désormais est la culture, puisque sa

légitimité n'est nulle part discutée.

Le sho-biz, avec son alter-ego, le médiatisme, façonne la culture, il dicte les règles, les critères, les formes, les limites acceptables de la révolte, les idéaux et les valeurs, les innovations souhaitables, les archaïsmes. La crise de la culture est là : la seule institution culturelle incontestée, c'est le sho-biz et la seule révolte impensable, c'est contre le sho-biz. Je décerne un Connard d'honneur collectif à l'absence d'esprit critique dans ce pays.

Il est vrai qu'un artiste, ça doit marcher droit ! Rappel des règles de base : un bon artiste est impertinent, irréductible, irréconcilié, irrévérencieux, en rupture, en révolte, tout ce que vous voudrez ; mais 1) il ne fait pas de politique et 2) il ne saurait marquer la moindre distance par rapport au milieu artistique dominant. La première mimique exprimant un doute : t'es mort.

Et la provocation, toujours bien venue à part ça, ne doit jamais, attention, viser le pouvoir médiatique ! Beaucoup trop risqué. On conseille, en cas de passage télé, de porter des lunettes noires et un chapeau ; et d'avoir une tenue débraillée.

Vous allez dire que tous les artistes ne sont pas dans le sho-biz. C'est vrai. Il y a aussi l'Institution culturelle. Mais la règle est exactement la même : toute distance vis-à-vis de ses lois non-dites fait de vous un homme mort. Et d'ailleurs, à beaucoup d'égards, dans la période historique actuelle, ces deux mondes vont en France la main dans la main.

Et c'est donc à tous les cultureux, l'intelligentsia, les journalistes, les porteurs de parole publique que, dans ce calme plat sidérant, je décerne un Connard d'honneur.

Tant que j'y suis, je voudrais maintenant dire tout mon mépris à ce "comique" - un certain Gérard Dahan - qui a, dit-on, "piégé" Nicolas Dupont-Aignan, candidat à l'élection présidentielle, en se faisant passer au téléphone pour le footballeur Eric Cantona. Je ne vais pas vous faire un dessin ; le mot mépris suffit. (On sait que dans la France d'aujourd'hui, les journalistes et en général les citoyens ne peuvent pas tout se permettre, contrairement aux caricaturistes et aux "comiques" ; c'est pourquoi je précise que ce paragraphe-ci a été écrit par un humoriste - il est donc inattaquable.)

Allons, détends-toi... Tiens, parlons musique.



Quelqu'un pourrait-il dire de ma part et avec les plus grandes marques de respect au responsable de cette émission de musique classique sur France-Inter, l'après-midi, que sa sélection est la plupart du temps inécoutable ? Tout joué deux fois plus vite qu'il y a cinquante ans ! Ça s'arrêtera où, la vitesse ? Oui, je sais bien : dynamique coco, plus vite chéri, faut être actuel... Je sais aussi que, dans ce monde libéral, les musiciens doivent montrer leur virtuosité s'ils veulent exister... Mais la musique à la vitesse de la scie sauteuse ? Tous les jours la symphonie de Stakhanov ? La musique, eh, c'est pas de la démonstration au Salon des arts ménagers ! C'est du plaisir physique, des sons qui durent, qui vont dans l'air, qui vivent et décroissent, c'est du silence, c'est du ralentissement et de l'accélération, bref : du temps, de la vie...

Terminons sur une drôlerie dans le goût de l'époque. Dans une ville de ma région, la municipalité demande aux gens de "*trouver un nom pour la future maison des services publics*". Ben, pourquoi pas *Maison des services publics*, dites-moi ? Ça ne dit pas assez ce que c'est ? Si ! Justement ! Ce n'est pas assez ludique ! Ah, voici ici surgir le spectre hideux du pouet-pouetisme contemporain. On va choisir un nom festif et décalé ! La *Au poil maison* ? Non, ça, ça sonnerait trop franchouillard ; on préférera à la fin, je parie, *Public home*, qui fait plus tourné vers euh l'avenir. J'ai vu de grandes affiches, récemment, qui vantaient pour les Angevins la *Loire-Valley*. C'est malin, hein ?

Connard d'honneur. Avec palme, pour mieux nager dans le rien.

JB

LILLE DE 2004 À 3000

RENDEZ-VOUS

CHRONIQUES NOMADES

Chroniques nomades est le festival de la photo de voyage. Il vient à Reims, après quinze années de présence à Honfleur. L'ambition de la ville est de "l'ancrer durablement dans le paysage rémois". Cette première édition rémoise a pris pour thème le sacré.

13 avril au 31 mai Reims

YVES BÉLORGEY À SÉRIGNAN



Yves Bélorgey est le peintre précis de la ville d'aujourd'hui et de ses architectures. Le Musée Régional d'Art Contemporain Languedoc-Roussillon à Sérignan (Hérault) lui consacre une exposition où seront présentés peintures et dessins du même grand format : 240 x 240 cm.

Le musée de Sérignan dispose de collections des années 60 à aujourd'hui et organise par ailleurs des expositions temporaires.

11 mars au 10 juin

<http://mrac.languedocroussillon.fr>

Nouveau rendez-vous dans le cadre de Lille 3000, manifestation qui entretient la dynamique créée en 2004 quand la ville était capitale culturelle de l'Europe. Après l'Inde et l'Europe, c'est le fantastique qui est célébré cet automne.

Fantastic : c'est le titre de la grande manifestation culturelle de l'automne à Lille. Une manifestation qui s'inscrit dans la dynamique ouverte en 2004 quand Lille fut capitale culturelle de l'Europe, et qui ne s'est jamais interrompue depuis.

Il est reconnu aujourd'hui que 2004 fut un tournant dans la vie lilloise, structurant pour la culture et fondamental pour l'image de la ville. C'est ce que constate aujourd'hui avec une profonde satisfaction la maire de Lille, Martine Aubry. Mais Lille a eu l'intelligence, alors, de ne prendre cette année-clé que comme un point de départ, un socle sur lequel bâtir une politique faite pour la durée.

ÉQUIPEMENTS

Cela s'est fait de diverses manières. La construction de base, d'abord : 2004, ce fut une série d'événements, ce furent aussi des équipements de centre ville et de quartiers, ce fut enfin l'implication de tout le monde : artistes, associations, entreprises, politiques, et tous les citoyens Lillois.

Fantastic : cette année, il s'agit pour Lille d'explorer le merveilleux. La manifestation commencera, selon ce qui est déjà une tradition, par une grande parade, autour d'une création de l'Américain Nick

Et puis, il y a eu l'idée de ponctuer le temps par des manifestations dans l'esprit de Lille 2004, avec mobilisation générale, fête dans la ville, interventions artistiques multiples dans toute la métropole. Il y eut ainsi, après 2004, *Bombayers de Lille*, ouvert sur la culture indienne, en 2006, et *Europe XXL* en 2009.

MOBILISATION

La mobilisation générale était perceptible lors de la présentation du programme de "Fantastic", le nouveau rendez-vous qui va animer Lille du 10 octobre au 13 janvier.

Présentation, couplée avec la signature de nouveaux contrats de partenariat avec des entreprises, par une Martine Aubry joyeuse et particulièrement à l'aise entre représentants du monde économique et représentants de la culture. "Tous les partenaires de Lille 2004 sont encore présents, et d'autres sont venus nous rejoindre", se réjouit le directeur artistique de Lille 3000, Didier Fusilier. Lui aussi est là depuis la grande aventure de 200 ; il a une part déterminante dans le succès

Cave. Puis se succéderont spectacles de rue et en salles, expositions, rendez-vous participatifs pour jeunes et adultes.

Le budget de *Fantastic* est de 8,2 millions d'euros, dont 85 %,

d'une manifestation qui dès le départ a joué l'éventail le plus ouvert entre fête populaire et relation à ce que la mode internationale promeut dans les arts plastiques (avec, notamment, la présentation des collections Saatchi et Pinault). "Pas de hiérarchie, mais rien de médiocre", commente Martine Aubry.

Cette continuité, c'est aussi celle qu'elle a apportée. La maire de Lille s'est toujours impliquée personnellement, avec une conviction qui fut force d'entraînement. Elle a toujours cru dans la capacité de l'investissement artistique, ressort d'une économie créative.

Elle donne pour preuve la structuration qui se réalise autour d'entreprises innovantes du textile, et qui s'est donné une vitrine avec une exposition, *Futurotextiles*, organisée par Lille 3000. La troisième édition de *Futurotextiles* aura lieu dans le cadre de *Fantastic*, avant d'être présentée à Paris à la Cité des sciences et de faire l'objet d'une version pouvant itinérer dans le monde.

souligne Didier Fusilier, consacrés à l'artistique. La moitié de ce budget est apportée par les partenaires privés de Lille 3000.

Dunkerque est la capitale régionale de la culture 2013, succédant à Valenciennes en 2007 et Béthune en 2011. Le programme des manifestations est prévu en trois "saisons", entre avril et décembre. On y retrouve quelque chose de l'esprit de Lille : manifestations artistiques de haut niveau, fête populaire et investissements. *Dunkerque 2013* coïncidera notamment avec l'inauguration des nouveaux locaux du Fonds Régional d'Art Contemporain. Le thème général de l'année capitale est "Regarder vers le large : un territoire ouvert sur la mer et le Monde. Regarder vers l'avenir : le pari de la culture".

DES LIVRES DE NOUVEAU ACCESSIBLES

La loi sur l'exploitation numérique des livres indisponibles a été adoptée par le Parlement le 22 février et publiée au J.O. le 2 mars

La loi n° 2012-287 du 1er mars sur l'exploitation numérique des livres indisponibles, adoptée par le Parlement le 22 février, a été publiée au J.O. du 2 mars.

Le livre indisponible y est défini comme "un livre publié en France avant le 1er janvier 2001 qui ne fait plus l'objet d'une diffusion commerciale par un éditeur et qui ne fait pas actuellement l'objet d'une publication sous une forme imprimée ou numérique."

La loi prévoit la création d'une base de données publique, "mise à disposition en accès libre et gratuit par un service de communication au public en ligne,

qui répertorie les livres indisponibles. La Bibliothèque nationale de France veille à sa mise en œuvre, à son actualisation". "Lorsqu'un livre est inscrit dans la base de données depuis plus de six mois, dit encore le texte, le droit d'autoriser sa reproduction et sa représentation sous une forme numérique est exercé par une société de perception et de répartition des droits".

Le Syndicat national de l'édition s'est réjoui, après le vote du texte, d'une loi qui "dans le respect du droit d'auteur, sans besoin de nouvelles exceptions, cette loi permet de rendre accessibles 500

000 livres du XXe siècle". La SGDL (Société des Gens de Lettres) a elle aussi exprimé sa satisfaction. La loi n'est cependant pas du goût de tous les auteurs et ayants droit. Certains s'élèvent contre une procédure qui les désavantage : c'est à eux en effet de faire la démarche de contester une inscription dans la base de données. Une pétition adressée aux parlementaires jugeait que "L'auteur seul - ou à défaut ses ayants droit - peut décider d'une nouvelle diffusion de son oeuvre" et que "Tout éditeur - numérique ou papier - qui souhaiterait l'exploiter se doit en premier chef de lui proposer un contrat".

mécénat : DES ENGAGEMENTS COURTS

Ce sont les associations qui sont les principaux bénéficiaires du mécénat d'entreprise en France. C'est ce qu'indique une enquête réalisée à la demande d'AMICAL, qui en a rendu publiques les conclusions le 27 février, à l'occasion de la journée mondiale du mécénat. L'enquête s'attache pour la première fois à évaluer les pratiques des PME / TPE, à côté de celles des grandes

entreprises déjà largement étudiées

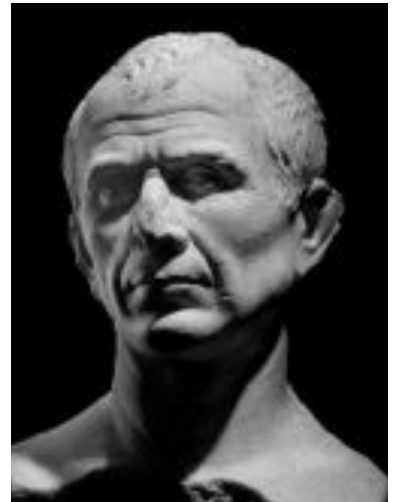
Selon l'enquête, 83% des entreprises apportent leur soutien à des associations, 36% à des ONG, 30% à des établissements publics et des fondations. Cette tendance s'accorde avec une deuxième tendance nette : le soutien à des structures de petite ou moyenne taille, dans le tissu

local.

Autre enseignement majeur de l'enquête : les entreprises s'engagent peu dans l'accompagnement durable de projets. Pour plus de la moitié des entreprises, le soutien à un projet se situe autour d'un an et moins. La proportion est de 85% chez les PME /

RENDEZ-VOUS

LES FOUILLES
DU RHÔNE



Le portrait supposé de Jules César sera la vedette de l'exposition que le Louvre consacre aux découvertes du Rhône autour d'Arles. Une cinquantaine d'œuvres prêtées par le musée d'Arles, auxquelles s'ajouteront des pièces prêtées par le Louvre, le musée Calvet d'Avignon et le musée de Turin, d'où viendra le seul buste de Jules César identifié jusqu'à la découverte en 2007 de celui d'Arles.

9 mars au 25 juin
Paris Musée du Louvre

MÉDIATIONS LITTÉRAIRES

Évolutions, innovations, conservations ou révolutions : C'est le thème d'un colloque organisé dans le cadre de l'École du livre et du soir mise en place par le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

29 et 30 mars 93100 Montreuil
Inscriptions :
contact@slpj.fr
Tél. : 01 5 86 86 55

Centre Images et Livre au Centre, les deux agences de la Région Centre spécialisée l'une dans l'image l'autre dans le livre, viennent d'être réunies dans une nouvelle entité dénommée Cliclic, agence régionale du Livre, de l'Image et de la Culture numérique. Cliclic est un EPC (Établissement public de coopération culturelle). Il est dirigé par Olivier Meneux.

24 rue Renan 37110 Château-Renault Tel : (33) 02 47 56 08 08

La 8^e Nuit européenne des musées aura lieu le samedi 19 mai. Selon le ministère de la culture, 3700 institutions dans 37 pays avaient participé à l'édition 2011.

LE DESSIN À L'HONNEUR DANS LES MUSÉES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

RENDEZ-VOUS

LE FRAC ET L'HISTOIRE AU CHÂTEAU DE FOIX



Sous le titre "Quelle Histoire ?", le château de Foix va exposer des œuvres du FRAC Midi-Pyrénées "toutes liées à différents épisodes de l'histoire (moyen-âge, seconde guerre mondiale, époque contemporaine, ...)"

L'exposition à venir illustre la volonté du Conseil général de l'Ariège, souligne celui-ci, d'avoir une politique active dans le domaine des arts plastiques.

30 mars 2012 au 31 mars 2013

VIDEOFORMES

27^e édition d'une manifestation consacrée à l'art numérique, et qui se veut "une vitrine de l'actualité de la création internationale". Projections, tables rondes, performances, expositions, etc. Et un hommage à John Cage.

14 mars au 1er avril
Clermont-Ferrand
www.videoformes.com

Le LAAC, à Dunkerque, est l'un des lieux où se déroule la grande manifestation autour du dessin organisée par l'association des conservateurs de musées du Nord-Pas-de-Calais. Ici, le décalage est de mise.

Dunkerque sera, entre le 12 mai et le 16 septembre, l'une des étapes de l'événement "dessiner-tracer" organisé par l'association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais. Le LAAC accueillera en effet une triple exposition. Mais le centre d'art dunkerquois prend le sujet à la marge, en présentant, explique Aude Cordonnier, conservateur en chef des musées de la ville, "ceux qui dessinent avec d'autres moyens que le dessin". C'est le cas des trois artistes qui forment le cœur de l'exposition : Christian Jaccard, Bernard Pagès et Bernard Moninot. Christian Jaccard se fie au feu et à la combustion pour laisser des traces, Bernard Pagès joue avec des empreintes, Bernard Moninot capture le vent... On nous explique que les trois "cherchent à effacer toute trace d'intervention humaine".

Le LAAC proposera par ailleurs 45 dessins de Wols. Ce sera la première fois depuis 1973 (au musée d'art moderne de la Ville de Paris) que des dessins de l'artiste allemand (mort en 1951) font l'objet d'une rétrospective en France.

Un troisième volet de l'exposition est composé d'œuvres de l'incontournable FRAC Picardie, dont on sait qu'il a fait du dessin sa spécialité. Quatre artistes sont représentés : Pascal Convert, Edith Dekyndt, Christophe Girardet et Yazid Oulab.



Bernard Pagès Empreinte de ligature

Le LAAC dispose, grâce à la clairvoyance et au goût de son fondateur Gilbert Delaine, d'un important cabinet d'arts graphiques. L'exposition sera donc un écho à la collection.

Dessiner-tracer s'étend de www.dessinertracer.com

l'automne 2011 à l'automne 2012. Elle implique vingt musées du Nord-Pas-de-Calais, de Picardie et de Belgique, et compte quarante expositions.

Créée en 1975, l'Association des Conservateurs des Musées du Nord-Pas de Calais a réalisé une vingtaine de projets collectifs à partir des collections des uns et des autres.

dessiner-tracer au LAAC du 12 mai au 16 septembre.

Prochaines expositions de l'Association:

22 février au 27 mai Beauvais, Musée départemental de l'Oise œuvres du FRAC Picardie

24 février au 28 mai Douai - Musée de la Chartreuse Le baroque en Flandres: Rubens, Van Dyck, Jordaens

2 mars au 3 juin Dunkerque - Musée portuaire

Entre les lignes. Marins, pêcheurs et ports dans le dessin et la BD

16 mars au 1er juillet Valenciennes, Musée des Beaux-arts

Michel-Ange au siècle de Carpeaux. Dessins et sculptures de Géricault à Rodin.

C'est aussi dans le cadre de *Dessiner-tracer* que le Musée de Picardie, à Amiens, présente du 5 avril au 24 juin une exposition sur les représentations de la ville d'Amiens, avec trois approches : des feuilles de son cabinet d'arts graphiques, et l'intervention de deux artistes contemporains, Michel Paysant et Barbara Camilla Tucholski.

Le Musée de Picardie vient de désigner les architectes chargés de la poursuite de sa rénovation. Il s'agit de Catherine Frenak et Béatrice Jullien, qui ont notamment travaillé sur les espaces d'accueil du musée.



UN MOIS CULTUREL EN BREF

7 février

L'Assemblée nationale adopte la disposition législative réprimant la revente de billets de spectacles culturels et sportifs

8 février

22 ministres de la culture de l'Union européenne adoptent un "Décalogue pour l'Europe de la culture"

9 février

960 millions de billets de cinéma ont été vendus l'an dernier dans l'Union européenne, soit quasiment le même nombre qu'en 2010, indique l'Observatoire européen de l'audiovisuel, qui souligne que cette performance convenable est due au dynamisme du marché français.

16 février

Le ministre de la culture reçoit le rapport d'étape sur la situation de la filière jazz qu'il avait commandé à un groupe de travail réuni après des

manifestations d'inquiétude de la profession.

22 février

Le Parlement adopte définitivement le projet de loi sur l'exploitation numérique des livres indisponibles du XX^e siècle (*lire page 9*)

23 février

Annnonce du début des travaux, à Avignon, de la FabricA, résidence d'artistes et lieu de répétition. Le site, un ancien collège, abritera aussi, en 2015, la nouvelle école d'art d'Avignon, ses anciens locaux étant récupérés pour la donation Lambert.

23 février

Le journal *ActuaLitte.com* et les librairies Decitre annoncent qu'ils s'associent pour l'ouverture d'une librairie en ligne, avec un catalogue de plus d'un million de titres

24 février

Le ministre de la culture confie à Jean de Saint-Guilhem, ancien directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, une mission de médiation dans le conflit qui oppose certains directeurs de théâtres privés à l'association des Molières. La mission doit durer quinze jours.

24 février

Deux peintres chinois, Qi Baishi et Zhang Daqian, ont été en tête des ventes cumulées sur le marché de l'art en 2011, indique Artprice. C'est une première. La Chine a représenté l'an dernier 40% des ventes totales, et place six artistes dans les dix les plus vendus.

24 février

Rassemblements devant les DRAC, à l'appel de diverses organisations

DE BEATRICE ABOIT à AI WEI WEI



Passionnante confrontation que celle qu'offre le Jeu de Paume, qui présente en même temps des l'Américaine Beatrice Abott, témoin du Paris festif de l'entre-deux guerres et du retour à l'énergie de l'Amérique après la Grande Dépression, et le Chinois Ai Wei Wei (*ci-dessus*), qui porte un regard

implacable sur les réalités de la Chine d'aujourd'hui, et des conditions de sa croissance. Atmosphère de liberté joyeuse d'un côté, critique d'une croissance à marche forcée de l'autre: deux univers s'opposent.

**Jeu de Paume Paris
Jusqu'au 29 avril**

professionnelles, pour protester contre les coupes dans le budget de la culture

24 février

Une proposition de loi "tendant à la reconnaissance des langues régionales" est déposée au Sénat. La proposition vise une rédaction de l'article 2 de la Constitution qui permette la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

27 février

Le film français "The artist" remporte cinq Oscars, dont celui du meilleur film. C'est le film iranien *Une séparation*, d'Asghar Fahradi, qui obtient l'Oscar du

meilleur film étranger.

3 mars

Inauguration, après rénovation, du musée des Hussards de Tarbes, dont l'ouverture au public est prévue en avril.



POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

:

Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :

Jacques Bertin, Sophie Pujas

Conception graphique :

Estève GILI

esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles et artistiques

est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT France.

Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80

Courriel : policultures@wanadoo.fr

www.policultures.fr

Dépot légal à parution ISSN 1267-5091

CPPAP n° 0911 1 88372

Vente par abonnement : 10 n°/an 110€

SARKOZY ET LA CULTURE

RENDEZ-VOUS

PINACOTHÈQUE DE PARIS



La Pinacothèque de Paris va présenter des œuvres de la collection de Jonas Netter, grand amateur de Modigliani et de Soutine (4 avril au 9 septembre). La Pinacothèque consacrerà à l'automne une exposition au Japonais Hiroshige et, simultanément, une exposition sur "Van Gogh et le japonisme" (3 octobre au 17 mars).

28, place de la Madeleine Paris
Tél. : 01 42 68 02 01

PATRIMOINES CACHÉS

C'est de patrimoines cachés qu'il sera question pour les 29èmes Journées européennes du patrimoine, qui se tiendront les 15 et 16 septembre. Épaves, grottes, tunnels, clochers, coulisses de théâtres, archives, etc. seront exceptionnellement montrés.

Frédéric Martel, J'aime pas le sarkozisme culturel, Flammarion, 2012, 232 pages. 14 Euros.

La conjoncture présidentielle a le mérite, comme souvent (1), de permettre une meilleure visibilité des débats qui concernent la politique culturelle. Au-delà des prises de position des candidats, l'heure est à la publication d'ouvrages, qui contribuent à alimenter ces débats. Directeur de la rédaction du site Non Fiction, producteur de Soft Power sur France Culture, auteur de *Mainstream. Enquête sur la guerre globale de la culture et des médias* (2010), Frédéric Martel est un bon connaisseur des questions culturelles, et observe depuis de nombreuses années l'évolution des politiques publiques de la culture. L'analyse est souvent

cruelle, mais sonne juste : le sarkozisme culturel est un système, plutôt qu'une véritable idéologie, qui combine usages instrumentaux de la culture et mobilisation médiatique. Nicolas Sarkozy, à l'image d'une partie des élites contemporaines, navigue sans complexe en mettant en avant une culture « middle brow », à la fois populaire et élitiste. Frédéric Martel suggère une évolution toute stratégique : le populisme assumé des premières années s'estompe devant une mobilisation de références plus classiques. La nomination, en juin 2009, de Frédéric Mitterrand est présentée essentiellement comme un coup médiatique. L'empathie du ministre pour les acteurs des mondes de l'art et de la culture ne suffira pas à incarner une nouvelle politique culturelle. L'ouvrage de Frédéric

Martel, informé et précis, adopte certes la forme du pamphlet, mais apporte d'utiles renseignements sur la manière dont le président de la République perçoit les questions culturelles. Il complète parfaitement *Le Président des riches*, publié en 2010, des sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2). L'ouvrage n'est pas une histoire de la politique culturelle des années 2007-2012, mais en éclaire bien des aspects.

Voir notre analyse des élections de 2002 : http://tristan.ubourgogne.fr/UMR5605/publications/autreslieux/P_Poirier.htm

(2) http://www.editions-zones.fr/spip.php?id_article=116&p_age=lyberplayer

RENAISSANCE DU GRAND PRIX NATIONAL DE POÉSIE

Alors que s'ouvrait la 14^e édition du "Printemps des poètes", consacré cette année aux enfances, le ministre de la culture a remis le Grand prix national de poésie à Anne Perrier. De nationalité suisse, Anne Perrier, à 90 ans, a une œuvre poétique abondante,

Le Grand prix national de poésie, créé en 1981 par Jack Lang, récompense un poète pour l'ensemble de son œuvre. Il avait

été attribué jusqu'en 1996, puis abandonné. Frédéric Mitterrand l'a donc fait renaître, soulignant lors de la remise du prix tout ce que le ministère de la culture faisait en faveur de la poésie : aides par le biais du Centre National du Livre (qui, selon le ministre, touchent près de 1000 éditeurs, et dix titres par an par éditeur) ; soutien au Printemps des poètes. Anne Perrier est distinguée par le grand prix national de poésie après

André du Bouchet, Eugène Guillevic, Aimé Césaire, Francis Ponge (le premier, en 1981), Yves Bonnefoy, André Frénaud, Edmond Jabès, Jean Tortel, Jacques Dupin, Jacques Roubaud, Bernard Noël, Michel Deguy, Bernard Heidsieck, Lorand Gaspar, Dominique Fourcade et le Suisse de Grignan Philippe Jaccottet. Un grand absent sur cette liste : Georges-Emmanuel Clancier.

La semaine de la langue française et de la francophonie se tient du 17 au 25 mars. Comme tous les ans, sa principale animation est le jeu autour de dix mots auquel sont conviés les francophones. Les dix mots sont cette année *âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports*, dont on nous explique qu'ils sont très présents dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, héros de l'année 2012. Le ministère de la culture annonce plus de 2000 manifestation dans le monde. Programme sur www.dismoidixmots.culture.fr

Victor Hugo, né il y a 210 ans à Besançon, y a été célébré cette année par diverses manifestations et par l'annonce de l'ouverture au public en 2013 de sa maison natale. Sur une place qui porte aujourd'hui son nom, mais dont le destin n'est pas ordinaire : elle a vu naître aussi Charles Nodier et les frères Lumière, et Gustave Courbet y a vécu.